



Ottawa aurait accepté 96 % des demandes de résidence permanente formulées par les Haïtiens qui étaient menacés d'expulsion, selon le bureau de la ministre québécoise de l'Immigration, Kathleen Weil.

Habituellement, en moyenne, 45 % seulement des demandes du genre, seraient acceptées, pour considérations humanitaires.

Québec a aussi appris du gouvernement fédéral qu'au moins cinq personnes qui avaient reçu leur certificat de sélection de la province se sont quand même vu refuser leur demande pour « de bonnes raisons ».

Le ministère canadien de l'Immigration refuse de confirmer toutes ces données.

En 2004, en raison de la violence et de l'instabilité qui sévissaient en Haïti, Ottawa avait

Haïti-Canada : 96% des demandes de résidence permanente des Haïtiens seraient acceptés

Écrit par GF/HPN

Lundi, 15 Juin 2015 08:09

instauré un moratoire qui avait pour effet de suspendre les renvois vers Haïti, moratoire qui a été prolongé une quinzaine de fois en 10 ans.

Le 1er décembre, le gouvernement fédéral avait toutefois donné 6 mois aux Haïtiens sans statut pour demander leur résidence permanente, les avisant de la levée du moratoire le 1er juin. Or, selon Québec, le 15 mai, soit deux semaines avant la date limite, seulement 1400 personnes avaient soumis leur dossier sur les quelque 3200 Haïtiens sans statut au Canada.

GF